

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 3 septembre 2010

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°20

CIRCULAIRE N° 3539/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR

relative au concours sur épreuve pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de 2e classe en 2011.

Du 8 juillet 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

CIRCULAIRE N° 3539/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR relative au concours sur épreuve pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de 2e classe en 2011.

Du 8 juillet 2010

NOR D E F E 1 0 5 1 6 2 5 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008. ; BOEM 614.1.1.2).

Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009 ; BOEM 614.1.2.2).

Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4 ; BOEM 614.1.2.1).

Instruction n° 6050/DEF/DCSEA/SDA/PM/FOR du 3 décembre 2009 (BOC N° 49 du 18 décembre 2009, texte 10 ; BOEM 614.1.3.1) modifiée.

Référence de publication : BOC N°36 du 3 septembre 2010, texte 20.

Art. 1er. Un concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur en chef de 2^e classe parmi les lieutenants-colonels du corps technique et administratif du service des essences des armées est organisé en 2011.

Les épreuves écrites et orales se dérouleront à la direction centrale du service des essences des armées - Fort de Vanves - Malakoff (92) - aux dates et heures suivantes :

- mardi 3 février 2011 de 08h00 à 13h00 : épreuve de synthèse à partir d'un dossier fourni sur un sujet d'ordre scientifique et technique.

Les épreuves orales se dérouleront également à la direction centrale du service des essences des armées :

- avec l'institut français des pétroles (IFP), le mardi 15 mars 2011 ;

- avec les membres du jury, les mercredi 16 mars, jeudi 17 mars ou vendredi 18 mars 2011.

Art. 2. Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite ;

- un certificat médical établi par un médecin des armées faisant apparaître le SIGYCOP (profil seuil 3234321) et l'aptitude à faire campagne ;

- un état signalétique et des services ;

- une copie du niveau linguistique en anglais ;

- un *curriculum vitae* ;

- les photocopies des notes des 5 dernières années ;

- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur du personnel dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 5 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi), à la :

Direction centrale du service des essences des armées

bureau SDA 2/PM

14 rue St Dominique

75700 PARIS SP 07

Art. 3. La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.